Ecrit par Echo du Mardi le 24 mars 2023

SCI FONCIERE 1

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 05 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 24 mars 2023 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte SSP en date à MONTEUX du 23/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI FONCIERE 1
Siège social : 596F chemin des Marjoraines, 84170 MONTEUX
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, de tous biens immobiliers d'habitation ou professionnel, au moyen de ses capitaux propres ou au moyen de capitaux d'emprunt ; la mise en place de toutes garanties et sûretés réelles nécessaires au développement de l'objet social,
L'administration et l'exploitation par bail, location meublé ou non meublé, saisonnière, ou autrement, de tous ces biens et droits immobiliers, et de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question,
Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 24 mars 2023

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Eric CABALLERO demeurant 596F chemin des Marjoraines 84170 MONTEUX
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON
Pour avis
La Gérance

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !